



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTAGNOLE

Nombre de conseillers

En exercice: 15Présents: 10Votants: 13

Date de convocation: 03/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le huit avril,

Le Conseil municipal de la commune de MONTAGNOLE s'est réuni à la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Jean-Maurice VENTURINI,

Présents: Marie-Jeanne BAFFOUR, Arnaud BOURGEOIS, Julien CAUCINO, Maria DA FONSECA, Jean FOULON, Catherine MAINIER, Gilles PLOTTON, Jacques RATEL, Marc SECO

Absents: Marie-Eve BERNI, Julien BRUNET (procuration à Catherine MAINIER), Fabrice CHAFFARDON (procuration à Jean-Maurice VENTURINI), Carine PILLAT (procuration à Maria DA FONSECA), Alexandre SORNAY (procuration à Arnaud BOURGEOIS)

Secrétaire de séance : Jean FOULON

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Mme MAINIER préside la séance. Elle présente aux membres du Conseil municipal les résultats de l'exécution du budget 2023.

Sont comparées par chapitres en fonctionnement et par opérations en investissement:

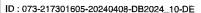
- les prévisions et autorisations se rapportant à chaque chapitre et opération,
- les émissions de titres et de mandats correspondants.

Les résultats sont les suivants :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 529 672.61 €	282 812.53 €
Recettes	1 635 492.60 €	738 445.98 €
Résultat	+ 105 819.99 €	+ 455 633.45 €
Reports 2022	+ 20 091.67 €	+ 104 521,29 €
Résultat à reporter	+ 125 911.66 €	+ 560 154.74 €

Envoyé en préfecture le 30/04/2024 Recu en préfecture le 30/04/2024

Publié le 30/04/2024



L'état de l'endettement de la commune est le suivant :

Objet de l'emprunt	Construction Ecole	Réaménagement Mairie
Montant	500 000 €	300 000 €
Durée	20 ans	15 ans
Fin de l'emprunt	Avril 2029	Septembre 2027
Taux	0 % puis environ 4%	4.78 %
Capital restant dû au 31/12/2023	148 827 €	96 151 €

Mme MAINIER propose de suivre la politique budgétaire habituelle de la commune et d'affecter le résultat de fonctionnement à l'investissement pour financer les opérations engagées notamment les travaux d'extension de l'école. Cependant, elle explique qu'une partie devra être allouée à la section de

fonctionnement pour lui permettre d'équilibrer le budget prévisionnel 2024.

M. Jean Maurice VENTURINI répond aux questions posées sur sa comptabilité 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- √ Approuve le compte administratif 2023 de la Commune et les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement.
- √ Affecte le résultat de la section de fonctionnement soit 125 911.66€ comme suit :
 - o 100 000.00 € à la section d'investissement.
 - o 25 911.66 € à la section de fonctionnement

Mis aux voix, le rapport est adopté à la majorité des membres présents et représentés, le maire étant sorti au moment du vote.

Le secrétaire de séance

Jean FOULON

La présidente de séance, Catherine MAINIER

Envoyé en préfecture le 30/04/2024 Reçu en préfecture le 30/04/2024 Publié le 30/04/2024 ID : 073-217301605-20240408-DB2024_10-DE

Restes à réaliser sur Dépenses d'Investissement

ပိ	Code Opération					
		Article	Fonction	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
	10226	Taxe d'aménagement		2 500.00 €	2 459.92 €	0.00€
	1641	Emprunts en euros		49 000:00 €	22 865.31 €	0.00 €
	16441	Opérations afférentes à l'emprunt		9 00.0	26 089.54 €	0.00 €
	165	Dépôts et cautionnements reçus		800.00 €	0.00 €	0.00 €
	192	Plus ou moins-values sur cession immo.		9 00.0	27 422.34 €	0.00 €
	20421	Privé : Bien mobilier, matériel		2 000.00 €	1 400.00 €	0.00 €
	21351	Bâtiments publics		6 823.00 €	6 823.93 €	0.00 €
	2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques		4 350.00 €	4 348.83 €	9 00.0
	2315	Install., matériel et outill. technique		9 00.0	9 00.0 €	0.00 €
	27638	Créance Autres établissements publics		15 870.00 €	9 00.0 €	0.00 €
			Total opération	81 343.00 E	91 409.87 €	0.00 €
12	Plaine des jeux	si jeux				
	2111	Terrains nus		9 200.00 €	9 00′0	0.00 €
			Total opération	9 200.00 €	0.00 €	0.00 €
16	Opératio	Opérations sur terrains				
	2111	Terrains nus		10 550.00 €	3 032.12 €	9 00.0
	,		Total opération	10 550.00 €	3 032.12 Є	0.00 €
20	Travaux	Travaux de voirie divers				
	2128	Autres agencements et aménagements		17 000.00 €	13 296.00 E	0.00 €
	2151	Réseaux de voirie		46 700.00 €	0.00 €	0.00 €

Restes à réaliser sur Dépenses d'Investissement

Code	le Opération					
		Article	Fonction	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
	2152	Installations de voirie		43 000.00 €	529.20 €	0.00 €
	21568	Autre matériel, outillage incendie		9 000.000 €	0.00€	0.00 €
	21578	Autre matériel technique		1 500.00 €	1 712.64 €	0.00 €
	2158	Autres inst., matériel, outil. techniques		0.00 €	41 078.40 €	0.00 €
			Total opération	117 200.00 €	56 616.24 €	0.00 €
28	Electrifica	Electrification-éclairage public				
	21534	Réseaux d'électrification		15 186.00 €	9 193.80 €	0.00 €
	21538	Autres réseaux		0.00 €	3 300.00 €	1 200.00 €
	2315	Install., matériel et outill. technique		31 000.00 €	0.00 €	0.00 €
			Total opération	46 186.00 €	12 493.80 €	1 200.00 €
34	Cimetière					
	21316	Equipements du cimetière		67 100.00 €	9 662.64 €	35 050.00 €
			Total opération	67 100.00 €	9 662.64 €	35 050.00 E
37	Bâtiments					
	21318	Autres bâtiments publics		€ 500.00 €	6 402.48 €	0.00 €
	21351	Bâtiments publics		3 600.00 €	3 595.04 €	0.00 €
			Total opération	10 100.00 €	9 997.52 €	0.00 €
40	Ecole					
	21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire		2 000.00 €	900.999	9 00:0 €
	2313	Constructions		73 000.00 €	17 782.22 €	≥ 000:000 €
			Total opération	75 000.00 €	18 448.22 €	€ 000.00 €

Envoyé en préfecture le 30/04/2024 Reçu en préfecture le 30/04/2024 Publié le 30/04/2024 ID: 073-217301605-20240408-DB2024_10-DE

Restes à réaliser sur Dépenses d'Investissement

Code	e Opération					
		Article	Fonction	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
41	Aménagem	Aménagement /Traversée Chef-lieu				
	2031	Frais d'études		5 150.00 €	9 00'0	9 00.0
	2111	Terrains nus		8 350.00 €	5 310.00 €	2 700.00 €
	21328	Autres bâtiments privés		0.00 €	0.00 €	280 300.00 €
	2151	Réseaux de voirie		246 827.00 E	9 00.00 €	9 000000 €
	2312	Agencements et aménagements de terrains		40 000.00 e	9 00.00 €	0.00 €
	2313	Constructions		5 000.00 €	9 00.00 €	9 00.0 €
	2315	Install., matériel et outill. technique		0.00 €	7 124.05 €	0.00 €
			Total opération	305 327.00 €	12 434.05 E	292 000.00 €
42	Mairie					
	21351	Bâtiments publics		20 000.00 €	13 868.23 €	0.00 €
	21578	Autre matériel technique		0.00 €	2 513.70 €	0.00 €
	21838	Autre matériel informatique		200.00€	634.20 €	0.00 €
	21848	Autres matériels de bureau et mobiliers		3 500.00 €	9 00.00 €	0.00 €
			Total opération	23 700.00 €	17 016.13 €	0.00€
45	Salle des Fêtes	êtes				7.5.21
	21351	Bâtiments publics		1 950.00 €	1 928.40 €	0.00 €
			Total opération	1 950.00 €	1 928.40 €	0.00 €
46	Atelier					0408-
	21533	Réseaux câblés		9 00.0	215.04 €	0.00 €
	215731	Matériel roulant		53 000.00 €	48 000.00 €	0.00

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024 Publié le 30/04/2024

ID: 073-217301605-20240408-DB2024_10-DE

Restes à réaliser sur Dépenses d'Investissement

ode Opération					
	Article	Fonction	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
215738	Autre matériel et outillage de voirie		18 000.00 €	0.00 €	0.00 €
21578	Autre matériel technique		2 000.00 €	672.00 €	0.00 €
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques		4 100.00 €	0.00 €	0.00 €
21838	Autre matériel informatique		0.00 €	886.50€	0.00 €
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers		2 000.00 €	0.00€	0.00 €
		Total opération	79 100.00 €	49 773.54 €	0.00 €

A Montagno be

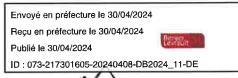
384 250.00 E

282 812.53 €

827 056.00 E

Total général







EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTAGNOLE

Nombre de conseillers

En exercice: 15Présents: 10Votants: 14

Date de convocation: 03/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le huit avril,

Le Conseil municipal de la commune de MONTAGNOLE s'est réuni à la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Jean-Maurice VENTURINI,

Présents: Marie-Jeanne BAFFOUR, Arnaud BOURGEOIS, Julien CAUCINO, Maria DA FONSECA, Jean FOULON, Catherine MAINIER, Gilles PLOTTON, Jacques RATEL, Marc SECO

Absents: Marie-Eve BERNI, Julien BRUNET (procuration à Catherine MAINIER), Fabrice CHAFFARDON (procuration à Jean-Maurice VENTURINI), Carine PILLAT (procuration à Maria DA FONSECA), Alexandre SORNAY (procuration à Arnaud BOURGEOIS)

Secrétaire de séance : Jean FOULON

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Mme MAINIER est nommée rapporteur.

Après s'être fait présenter le budget primitif 2023, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant du solde figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

DB2024-11

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le 30/04/2024

ID : 073-217301605-20240408-DB2024_11-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- √ statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 janvier 2024,
- √ statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les sections de fonctionnement et d'investissement,
- $\sqrt{}$ statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par M. le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le secrétaire de séance

Jean FOULON

Le Maire,

Jean-Maurice VENTURINI

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC CHAMBERY

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 073010

ETAT : II-1

Exercice 2023

ETABLISSEMENT : MONTAGNOLE

Résultats budgétaires de l'exercice

98400 - MONTAGNOLE

2 453 460,31 2 385 413,66 11 475,08 2 373 938,58 2 452 805,35 1 841 534,67 29 049,53 1 812 485,14 561 453,44 TOTAL DES 1 646 967,68 11 475,08 1 635 492,60 1 598 327,01 1 558 722,14 29 049,53 1 529 672,61 105 819,99 1 598 327,01 SECTION DE FONCTIONNEMENT 855 133,30 738 445,98 854 478,34 282 812,53 455 633,45 738 445,98 282 812,53 SECTION D'INVESTISSEMENT Autorisations budgétaires totales (e) Prévisions budgétaires totales Titres de recette émis (b) Recettes nettes (d = b - c)Annulations de mandats (g) Dépenses nettes (h = f - g) RESULMAT DE L'EXERCICE Réductions de titres (c) (d - h) Excédent (h - d) Déficit Mandats émis (f) DEPENSES

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le 30/04/2024

ID: 073-217301605-20240408-DB2024_11-DE

Exercice 2023

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le 30/04/2024 ID: 073-217301605-20240408-DB2024_11-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

98400 - MONTAGNOLE

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023 DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETATRE	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULFACE PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	104 521,29		455 633,45		560 154.74
Fonctionnement	50 091,67	30 000,00	105 819,99		125 911,66
I TOIN	154 612,96	30 000,00			686 065.40
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
98403-CCAS MONTAGNOLE					
Investissement					
Fonctionnement	4 514,28		154,98		4 669.06
Sous-Total	4 514,28		154,98		4 669.26
TOTAL II	4 514,28		154,98		4 669.26
III - Budgets des services				Y	
à caractère industriel et					
commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	159 127,24	30 000,00	561 608,42		690 735.66

Montagnole

73160 Code INSEE

MONTAGNOLE M14

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

ID: 073-217301605-20240408-DB2024_12-DE

Publié le 30/04/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Jean-Maurice VENTURINI, Maire,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :

125 911.66 €

- un déficit de fonctionnement de :

0.00€

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 15 10 Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés : 14 VOTES: Contre Pour 14

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEME	ENT DE L'EXERCI	CE
Résultat de fonctionnement		
A Résultat de l'exercice		
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		105 819.99 €
B Résultats antérieurs reportés		
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		20 091.67 €
C Résultat à affecter		
= A+B (hors restes à réaliser)		125 911.66 €
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		(4
D Solde d'exécution d'investissement		560 154.74 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)		384 250.00 €
Besoin de financement F	=D+E	0.00 €
AFFECTATION = C	=G+H	125 911.66 €
Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F		100 000.00 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		25 911.66 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	100	0.00 €

1) Indiquer l'origine : emprunt :	, subvention :	ou autofinancement : 384 250.00 €	€
-----------------------------------	----------------	-----------------------------------	---

(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par Jean-Maurice VENTURINI, Maire,, compte tenu de la transmission, le et de la publication le .

A Montagnole, le 08/04/2024.

Le secrétaire de séance Jean Foulow



⁽²⁾ Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

⁽³⁾ Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).

⁽⁴⁾ Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionne Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte administrati

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le 30/04/2024

ID : 073-217301605-20240408-DB2024_13-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTAGNOLE

Nombre de conseillers

En exercice : 15Présents : 10Votants : 14

Date de convocation: 03/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le huit avril,

Le Conseil municipal de la commune de MONTAGNOLE s'est réuni à la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Jean-Maurice VENTURINI,

Présents: Marie-Jeanne BAFFOUR, Arnaud BOURGEOIS, Julien CAUCINO, Maria DA FONSECA, Jean FOULON, Catherine MAINIER, Gilles PLOTTON, Jacques RATEL, Marc SECO

Absents: Marie-Eve BERNI, Julien BRUNET (procuration à Catherine MAINIER), Fabrice CHAFFARDON (procuration à Jean-Maurice VENTURINI), Carine PILLAT (procuration à Maria DA FONSECA), Alexandre SORNAY (procuration à Arnaud BOURGEOIS)

Secrétaire de séance : Jean FOULON

VOTE DU TAUX DES TAXES LOCALES 2024

Mme Mainier est nommée rapporteur.

Comme chaque année, il convient de voter le taux des taxes locales relevant de la compétence de la commune.

Elle rappelle qu'en 2023 le Conseil avait décidé de voter une augmentation de 6% environ du taux de taxe foncière bâtie et du taux de taxe d'habitation. En effet, la commune est située dans le bas du classement des communes de l'agglomération en ce qui concerne les taux d'imposition mais est une des communes les plus riches. Il fallait donc équilibrer quelque peu cette situation. De plus, Les taxes n'avaient pas été augmentées en 2021.

Elle propose de revenir à une augmentation réduite des taux des taxes locales de 1% environ.

Cette décision induit chaque année une augmentation de 0.10 à 0.20 points du taux des principales taxes (habitation et foncier bâti), ce qui évite de faire supporter aux administrés une trop grande augmentation de leurs impôts locaux.

DB2024-13

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le 30/04/2024

ID : 073-217301605-20240408-DB2024_13-DE

Elle rappelle que le produit de la taxe d'habitation a été supprimé pour les communes. Seule demeure la taxe d'habitation sur les résidences secondaires dont le taux est à voter.

Elle rappelle les taux votés pour l'année précédente : taxe sur le foncier bâti : 26.27 %, taxe sur le foncier non-bâti : 68.36 %, taxe d'habitation RS : 10.55 %.

Elle propose de voter une augmentation de 1% environ du taux de taxe foncière bâtie permettant à la commune de maintenir une nécessaire augmentation de ses recettes. Elle précise que le taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires peut être majoré cette année en respectant toutefois des limites.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'augmenter la THRS de 8.25% et vote les taux suivants :

	Taxe / foncier bâti	26.53 %
=	Taxe / foncier non-bâti	68.36 %
	Taxe d'habitation	11.42 %.
	(résidences secondaires)	

Mis aux voix, le rapport est adopté à la majorité des membres présents et représentés.

Le secrétaire de séance

Jean FOULON

Le Maire, Jean-Maurice VENTURINI

Envoyé en préfecture le 30/04/2024 Reçu en préfecture le 30/04/2024 Publié le 30/04/2024 ID : 073-217301605-20240408-DB2024_14-DE

Montagnole

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTAGNOLE

Nombre de conseillers

En exercice: 15Présents: 10Votants: 14

Date de convocation: 03/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le huit avril,

Le Conseil municipal de la commune de MONTAGNOLE s'est réuni à la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Jean-Maurice VENTURINI,

Présents: Marie-Jeanne BAFFOUR, Arnaud BOURGEOIS, Julien CAUCINO, Maria DA FONSECA, Jean FOULON, Catherine MAINIER, Gilles PLOTTON, Jacques RATEL, Marc SECO

Absents: Marie-Eve BERNI, Julien BRUNET (procuration à Catherine MAINIER), Fabrice CHAFFARDON (procuration à Jean-Maurice VENTURINI), Carine PILLAT (procuration à Maria DA FONSECA), Alexandre SORNAY (procuration à Arnaud BOURGEOIS)

Secrétaire de séance : Jean FOULON

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Mme MAINIER est nommée rapporteur.

Elle présente au Conseil municipal le budget primitif 2024 du budget principal de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte le budget primitif 2024 :

- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement (vote par opération).
- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

Le budget primitif se présente comme suit :

<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>: Section votée en équilibre, les montants étant les suivants :

Recettes: 1 033 933.66 € (dont 25 911.66 € d'excédent antérieur reporté)

Dépenses: 1 033 933.66 €.

<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>: Section votée en équilibre, les montants étant les suivants :

Recettes: 1 286 643.40 € (dont 560 154.74 € d'excédent antérieur reporté)

Dépenses : 1 286 643.40 € (dont 384 250 € de restes à réaliser)

Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le secrétaire de séance Jean FOULON

Le Maire, Jean-Maurice

aurice VENTURINI